

MURS INTÉRIEURS LES SOLUTIONS SPÉCIALISÉES

VERNIS GOMME LAQUE



VERNIS À L'ALCOOL À BASE DE GOMME LAQUE (GOMME VÉGÉTALE)

PROPRIÉTÉS : excellent isolant avant travaux de peinture : sur vieux fonds souillés, empêche le bistre de fumée de migrer, isole des traces de marqueur, graffitis, tags, tanin du bois.

DESTINATION : tous supports usuels du bâtiment, bois, plâtre, ciment, fibrociment, crépis, vieilles peintures.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect : Brillant, incolore

Densité : 0,85 +/- 0,05

Séchage : Sec : 15 à 20 mn
Recouvrable : 2 heures

Valeur limite en UE. : Catégorie A/h : 750 g/l 2010

Ce produit contient au maximum 646 g/l de COV

Extrait Sec Poids : 20 % +/- 0,5

Extrait Sec Volume : 16,1 % +/- 0,5

Rendement Moyen : 12 à 14 m² / L environ 14 microns par couche

Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.

Conditionnement : 5 L - 1 L

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 10 a (NFt 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.1.

Préparation du support :

- Sur un mur incendié, éliminer la suie non adhérente par aspiration.
- Autre support : dépoussiérer.

Application :

- S'applique sur les parties à isoler, en une couche. Recouvrir ensuite par une peinture glycéro ou acrylique.
 - Peut être appliqué en extérieur s'il est recouvert par une peinture.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à + 6 ° C.

Matériel : Rouleau antigoutte 12 mm ou polyester tissé 13 mm, brosse polyester, spalter.

Nettoyage : Alcool.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

Cette fiche a été établie et corrigée le 22/08/19. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

DURALEX
MARQUE DÉPOSÉE